

**Délibération n° 2026\_37**

***Révision des tarifs à la garderie municipale et à l'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2025-2026  
et adoption règlement intérieur***

En exercice 11 L'an deux mil vingt -six  
Présents 10 le 20 mai à vingt heures  
Votants 11 le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de  
M. Frédéric REBEYRAT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 15 mai 2026

PRÉSENTS : M. REBEYRAT Frédéric, Mme DARDILHAC Patricia,  
M. TRICHARD Robert, MME DELUCHE Joëlle, GIRAUD Nicole, MARTY  
Audrey, MM. CARRIÉ Nicolas, QUÉRAUD Sébastien, BOIS  
Xavier, BELAIN Eric.

ABSENT : M. KOLCHAK Serge (pouvoir donné à M. BELAIN Eric)

M. Sébastien QUÉRAUD a été élu secrétaire

**RÉVISION DES TARIFS A LA GARDERIE MUNICIPALE ET A L'AIDE AUX  
DEVOIRS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 ET ADOPTION DU  
REGLEMENT INTÉRIEUR**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal :

- Vu la délibération n° 2019/45 en date du 29 mai 2019 adoptant la convention de fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Nouic / Val d'Issoire
- Il est proposé en accord avec M. Pascal GODRIE Maire de Val d'Issoire le maintien du tarif de 1.10 € pour la garderie du matin – de 1.10 € pour la garderie du soir à compter de la rentrée scolaire 2026 et l'adoption du règlement de la garderie périscolaire

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- Décide de fixer les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027 :

Garderie du matin : 1.10 € par jour

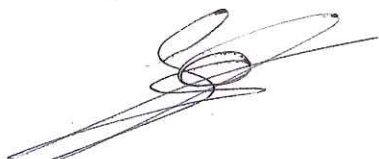
Garderie du soir : 1.10 € par jour

Aide aux devoirs : 1.60 € par séance

- Fixe un forfait minimum de perception de 15 € par famille pendant période scolaire considérée
- Autorise Monsieur le Maire à signer le règlement intérieur de la garderie périscolaire
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes.

Certifié exécutoire.

Le secrétaire  
Sébastien QUÉRAUD



POUR EXTRAIT CONFORME  
Nouic, le 22 mai 2026  
Le Maire  
Frédéric REBEYRAT

